

Conseil communal du 20 juin 2017 – CHAMP SUR LAYON

Présents : Jean-Yves RENO, Marie-Claire GIET, Mickaël BLOT, Joseph BORET, Delphine CESBRON, Isabelle CHEVROLLIER, Floriane ONILLON, Laurent MERIT, Christine BENARDEAU, Benoît DUFOUR.

Excusés : Bernard DURAND, Valérie MILLASSEAU, Jérôme LOURTIOUX, Christophe AVI, Pierre MILLET.

COMMUNE DÉLÉGUÉE DE CHAMP-SUR-LAYON

Jean-Yves RENO introduit la séance en remerciant les élus qui ont organisé et préparé la venue des marcheurs et cavaliers participant à la Translayon le 2 juin.

AMENAGEMENT RUE RABELAIS

La réception de chantier aura lieu mardi 21 juin.

ENFOUISSEMENT RUE DES SORBIERS / RUE DES CHARMES

En attente de confirmation pour les raccordements ORANGE et le basculage ENEDIS.

BATIMENTS :

Salle des Douanes : la toiture a été refaite avec isolation

Toilettes publiques de la mairie : l'étude des devis est en cours

Salle de sports :

Pour l'éclairage de la salle : la consultation est en cours.

Pour le panneau d'affichage des scores et du chronomètre, des propositions chiffrées ont été envoyées. Des ajustements sont encore à finaliser.

Eglise : l'entreprise de charpente sera contactée pour la suite à donner aux travaux du poinçon.

COMMERCES :

Réflexion sur la thématique « comment redynamiser le commerce local et sensibiliser la population » :

Les élus de Champ ont contacté la Chambre de Commerce et d'Industrie à titre de conseil. La CCI propose une prestation sur les modes d'achat des Champenais.

Le groupe de travail créé pour engager cette réflexion propose en outre de mettre à disposition un encart dans la feuille communale à destination des commerçants, artisans et producteurs de Champ-sur-Layon pour faire connaître leur activité, leur actualité, leurs nouveaux produits, des infos commerciales..... Cette tribune sera ouverte pour les bulletins des mois de juillet, août et septembre. Un courrier sera adressé aux intéressés.

TAP / Temps d'Activités Périscolaires :

Une rencontre a eu lieu dernièrement avec le Centre Socioculturel, la directrice de l'Ecole Notre Dame, les présidents des associations de parents APPEL, OGEC et la garderie, la référente TAP et les élus pour dresser un bilan de l'année TAP écoulée et pour préparer l'année à venir.

Les familles se sont habituées aux rythmes des TAP. Ils sont un moyen pour mettre les différents professionnels de l'enfance en contact. Toutefois, les emplois étant précaires, le turn-over est fréquent et le centre socioculturel rencontre des difficultés à recruter. Sur le rythme des enfants, les parents les sentent plus fatigués mais en revanche, les enseignantes apprécient les 5 matinées d'école bénéfiques à la concentration des élèves.

70 % des enfants de l'école de Champ participent aux TAP.

L'organisation, les horaires, la gratuité,... sont maintenus en l'état pour la rentrée scolaire 2017-2018.

L'école, la commune déléguée de Champ et le centre socioculturel se donnent l'année scolaire 2017-2018 pour réfléchir à l'évolution des rythmes scolaires avec l'ensemble des partenaires.

SALLES COMMUNALES :

Le conseil communal, avec la commission Communication-Animation, Vie culturelle, Tourisme, se donne un nouveau délai de réflexion pour proposer un nom aux salles communales.

REPLACEMENT CONGES D'ETE AGENCE POSTALE

Le conseil communal souhaite qu'un remplaçant soit embauché pendant les congés d'été de l'agent postal. La décision sera prise en accord avec le maire de Bellevigne.

ELECTIONS SENATORIALES

Le conseil municipal de Bellevigne doit se réunir le 30 juin pour désigner ses délégués titulaires et suppléants qui participeront aux élections des sénateurs le 24 septembre prochain. Pour Bellevigne, 17 délégués et 6 suppléants doivent être élus (3 + 1 pour Champ, Faveraye, Faye et Rablay, et 5+2 pour Thouarcé).

Ils se retrouveront le 24 septembre avec les députés, les sénateurs, les conseillers régionaux et les conseillers départementaux pour élire les 4 sénateurs du département.

Candidats pour Champ : Jean-Yves Renou, Bernard Durand, Marie-Claire Giet et Floriane Onillon.

TRAVAUX DE BUSAGE ET TROTTOIR Rue des Fresches

2 devis ont été demandés. A valider par le conseil municipal de Bellevigne

NUISANCES SONORES AU PLAN D'EAU

Des incivilités sonores ont encore été remarquées au plan d'eau le week-end des 17 et 18 juin. Les riverains sont épuisés par les comportements des occupants qui n'ont pas le sens du respect de cet espace qui devrait être agréable à tous, et des populations qui vivent à proximité. La gendarmerie a du se déplacer.

ASSOCIATIONS

Réunion entre la commission Communication-Animation, Vie culturelle, Tourisme avec les responsables d'association le 11 juillet à 20h00.

COMMUNE DE BELLEVIGNE-EN-LAYON

PROJET DE TERRITOIRE :

Les visites de terrain sur les 5 communes ont été faites les 30 et 31 mai

Dans le cadre de la réflexion entamée par la commune sur un Projet de Territoire et un Plan Local d'Urbanisme, et du diagnostic en cours, une « réunion – ateliers » à laquelle seront invités tous les acteurs économiques (artisans, commerçants, entreprises...), associations, viticulteurs, agriculteurs... aura lieu le 10 juillet à 18h30 à la salle du Layon.

Circuit VTT de Bellevigne

L'inauguration est programmée le 16 septembre.

FESTIVAL « LES VENDANGES PHOTOGRAPHIQUES »

Bellevigne-en-Layon organise un festival international de photographie intitulé « Les Vendanges Photographiques » du 24 septembre au 15 octobre 2017, les samedis et dimanches de 10h à 18h, avec pour thème de cette édition : « la famille ». Les expositions auront lieu dans chacune des communes déléguées (pour Champ : la salle de réception du domaine Chupin et le Square communal). Pour assurer une présence sur les sites aux heures d'ouverture des expositions, il sera fait appel à des volontaires.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LOIRE-LAYON-AUBANCE

PERSONNEL TECHNIQUE

L'ensemble des personnels communaux intégreront la communauté de communes au 1^{er} janvier 2018. Le fonctionnement des équipes sur le terrain sera défini en cours d'année 2018.

EQUIPEMENTS SPORTIFS :

La commission Sports de la Communauté de Communes Loire Layon Aubance réfléchit actuellement sur l'identification des bâtiments qui seront reconnus « d'intérêt communautaire ». Actuellement, sur le territoire de Bellevigne-en-Layon, 3 structures sont intercommunales : la piscine et la salle des Fontaines à Thouarcé, la salle du Layon à Faye d'Anjou.
